

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités sportives spécialité Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), Université Victor Segalen Bordeaux 2, UNIVERSITE D'ARTOIS, Université de Bretagne Occidentale (UBO), Université Paul Sabatier (Toulouse) Toulouse III Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université d'Artois, Président de l'université de Rouen, Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier I, Directeur du Centre universitaire de formation et de recherche JFC, Président de l'université de Bretagne Occidentale - Brest, Président de l'université de Bordeaux II, Président de l'université de Toulouse III, Président de l'université de Marne la Vallée, Président de l'université de Toulouse III, Président de l'université de Bretagne Occidentale - Brest, Président de l'université de Marne la Vallée, Président de l'université de Bordeaux II, Président de l'université d'Artois

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la Licence Professionnelle Animation, Gestion et Organisation des activités physiques et sportives :

1. participe à la gestion et à l'organisation d'une structure sportive,
2. conçoit et programme des séances d'activités physiques ou sportives,
3. anime une ou plusieurs activités sportives.

1. Il participe à la gestion et à l'organisation d'une structure sportive

- Il est capable d'utiliser : les principes comptables et financiers, le droit du sport et la réglementation du travail, les outils de marketing et de communication (TICE) pour gérer et organiser administrativement la structure.
- Il organise le travail (programmation, planification, fonctionnement...).
- Il établit et organise les interactions avec les différents partenaires (privé, public).

2. Il conçoit et programme des séances d'activités physiques ou sportives

- Il construit les programmes en équipe.
- Il formalise, présente et conduit l'animation du groupe.
- Il pilote les intervenants placés sous sa responsabilité.
- Il assure la sécurité au regard de la réglementation.

- Il évalue le programme et l'efficacité de son équipe et en rend compte.

3. Il anime

- Il intervient dans le but d'améliorer les compétences en tenant compte des particularités des usagers et des milieux d'intervention.

- Il est capable d'évaluer et d'analyser son intervention et d'en rendre compte.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cadre polyvalent, gestionnaire et animateur, il exerce son activité sous l'autorité du responsable de la structure. Ce professionnel polyvalent (gestionnaire et animateur) exerce son activité sous l'autorité du responsable de structures pouvant relever de secteurs privés marchand, non marchand ou publics

Il peut notamment prétendre aux emplois suivants : Responsable de structures dans les secteurs marchands, privés ou publics

Assistant de directeur de structure dans le domaine du sport ou du loisir sportif

Coordonnateur de structure

Animateur gestionnaire de structure

Assistant manager

Administrateur de services sportifs

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

K1206 : Intervention socioculturelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les principales composantes de la certification s'organisent autour des éléments suivants:

- Connaissances pédagogique et technique des pratiques.
- Institutions, sécurité et responsabilité.
- Connaissances scientifiques : sciences de la vie, sciences humaines et sociales, sciences juridiques et de gestion.
- Connaissances méthodologiques : Techniques informatiques et de communication
- Formation en stage, professionnalisation.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
	OUI	NON	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
-------------------------------	---	--

	Oui	Non
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :